

Apprentissage - Les 131 CFA franciliens s'engagent avec la région sur des indicateurs de performance

24/03/2017 | Valérie Grasset-Morel

L'évaluation de la performance des centres de formation d'apprentis (CFA) fait partie des outils que la région Ile-de-France déploie pour promouvoir un apprentissage de qualité, au même titre que les 25 ambassadeurs de l'apprentissage ou le futur portail régional de l'orientation et de la formation.

Les 131 CFA d'Ile-de-France ont signé avec la région un contrat de performance que le conseiller régional, Benjamin Chkroun (UDI), a décrit le 17 mars 2017, lors de la Master Class dédiée à l'alternance organisée à l'Assemblée nationale par Opcalia (l'un des deux Opca interbranches et interprofessionnel). Ce contrat est un engagement pris par chaque centre, dans le cadre de la convention qui le lie avec la région, sur la base de sept indicateurs : financier (c'est-à-dire "le coût de formation par rapport au coût médian régional établi par secteur et par niveau de diplôme", précise-t-on au sein du conseil régional), l'évolution prévisionnelle des effectifs, le taux de remplissage de chaque section, le taux de rupture des contrats d'apprentissage, le taux de réussite aux examens, le taux d'insertion dans l'emploi et la diversification des publics (issus des quartiers prioritaires de la ville, jeunes en situation de handicap).

"Pour chaque indicateur, la situation initiale de chaque CFA est évaluée sur la base de données régionales, puis des objectifs leurs sont fixés afin qu'ils s'inscrivent dans une logique de progression", précise la région. En octobre dernier, les CFA ont dû produire un "plan d'action annuel" déclinant les actions à mener "afin de se rapprocher des objectifs indiqués par la région pour les sept indicateurs". L'évaluation de la performance des CFA s'effectue "dans le cadre d'une rencontre annuelle entre la région et les représentants des CFA".

25 ambassadeurs de l'apprentissage

Par ailleurs, la région fait appel à 25 ambassadeurs de l'apprentissage, "dirigeants d'entreprise de tous secteurs d'activité et de toute taille, particulièrement sensibilisés à cette filière" et disposant d'une expérience dans l'accompagnement d'apprentis. A titre bénévole, le dirigeant s'engage à informer les acteurs économiques sur le cadre juridique et financier de l'apprentissage, à mobiliser d'autres dirigeants, et à favoriser toutes les formes d'innovation et d'expérimentation. De plus, la région souhaite que des "lieux de formation emblématiques" deviennent des CFA pour attirer les jeunes. C'est le cas de l'école du cinéma du réalisateur Luc Besson et de l'école de rugby du Racing 92.

D'autre part, la région a prévu l'ouverture, en 2017, d'un portail régional de l'orientation et de la formation, tourné vers le grand public. Il donnera accès à des "informations géolocalisées" sur les formations disponibles en Ile-de-France. "Il fera une large place aux espaces collaboratifs et aux communautés mobiles d'échanges", précise la région.